



Italien juridique parcours : “Droit social” (18h - 36h)

Description : Ce parcours est conçu pour les professionnels du droit se destinant à la pratique du droit social dans l’optique de parfaire leur maîtrise de l’italien appliqué à leur domaine d’activité.

Modalités : Cours individuels - Visioconférence - Séances fixées en fonction de vos disponibilités, annulation de la séance possible jusqu’à 24 h en cas d’empêchement- Formateur niveau natif et spécialiste de la terminologie juridique - Règlement en 3 échéances.

Formule “Initiation” - 18h, 1450 E

Module 1 : Remise à niveau en italien général (6 heures)

Grammaire, conjugaison, vocabulaire (en fonction du niveau du stagiaire)
Accès aux ressources en ligne *Pearson* pour l’étude en dehors des heures de formation

Module 2 : Terminologie juridique appliquée aux droit social (6 heures)

Thèmes abordés :

Relations individuelles (harcèlement, discrimination, contrats de travail, le Conseil de prud’hommes...), Relations collectives (représentativité syndicale, négociation et accords collectifs, salariés protégés, conflits collectifs, plans sociaux...)

Module 3 : Technique orale (6 heures)

Technique de communication : entretenir une discussion en italien général, règles de politesse l’oral, présenter les points de droit français à des clients étrangers de manière précise, concise et éclairante ; entretenir une relation professionnelle avec des clients étrangers.

Formule “Approfondissement” - 36h, 2800 E

Module 1: Remise à niveau et approfondissement de l'italien général (10 heures)

Grammaire, conjugaison, vocabulaire (en fonction du niveau du stagiaire)
Accès aux ressources en ligne *Pearson* pour l'étude en dehors des heures de formation

Module 2 : Terminologie juridique appliquée aux droit social (10 heures)

Relations individuelles (harcèlement, discrimination, contrats de travail, le Conseil de prud'hommes...), Relations collectives (représentativité syndicale, négociation et accords collectifs, salariés protégés, conflits collectifs, plans sociaux...)

Module 3 : Technique orale (10 heures)

Technique de communication : entretenir une discussion en italien général, règles de politesse l'oral, présenter les points de droit français à des clients étrangers de manière précise, concise et éclairante ; entretenir une relation professionnelle avec des clients étrangers.

Module 4 : Actualité juridique du secteur (3 heures)

Module 5 : Culture des affaires internationales (Italie), (3 heures)